



Sommaire

Le mot du maire

La situation financière

Etat civil

Travaux 2005

Achat de matériel et équipement en 2005

Rappel sur les dépôts de déchets

Agrandissement du village

Concours des maisons fleuries 2005

Effectifs de notre école

Parents associés de Limersheim

Sécurité autour de l'école

Comité des fêtes de Limersheim

Calendrier des fêtes et manifestations 2006

La page du Foyer-club

Sapeurs-pompiers

Les décisions du conseil municipal au fil des mois

Trois mots sur l'opération

« 1000 arbres fruitiers pour le Pays d'Erstein »

Les événements de l'année écoulée.

Le mot du maire

J'ai le plaisir de vous faire parvenir s'Limerscher Blattel, cette 17ème édition nous donne à nouveau l'occasion d'un dernier regard sur cette année 2005 en ce qui concerne les activités communales. Ce bulletin permet aussi aux associations du village de s'exprimer sur leurs activités.

Pour l'équipe municipale, 2005 est une année de transition, en effet, le projet école a nécessité un important investissement en énergie et en temps. La situation financière est normalement amortie. Avec le retour de moyens financiers liés à la TVA, la municipalité a pu opérer un remboursement anticipé de certains prêts coûteux pour le budget communal.

Deux lotissements privés sont en cours, pour celui situé à l'entrée du village, les travaux de viabilisation sont bien avancés. L'aménagement de la voie d'accès au nouveau cimetière sera fort apprécié par les habitants du village. Pour le second lotissement, les travaux d'aménagement débuteront prochainement. Ces deux espaces sont conformes aux mesures prises et arrêtées dans le cadre de notre plan local d'urbanisme dont l'objectif est d'assurer un développement harmonieux de l'habitat de Limersheim.

La location de la chasse vient à échéance, nous avons entretenu durant les 9 ans passés d'excellentes relations avec le locataire. Le 23 février prochain, la commune procédera à l'adjudication de notre unique lot de chasse. Le produit de cette location intègre le budget de la commune, dont il représente une part non négligeable.

La Communauté des communes du Pays d'Erstein fête son 10^e anniversaire. De plus en plus cet organisme joue un rôle important dans la quotidienneté de nos villages pour l'enlèvement des ordures ménagères, l'assainissement, la gestion de l'espace jeune et des salles sportives, l'aménagement des gares de Erstein et Limersheim. Depuis maintenant déjà quelques années les élus de la Communauté des communes du Pays d'Erstein travaillent sur l'aménagement d'une zone d'activité d'une soixantaine d'hectares à proximité de la gare d'Erstein. Ce projet est important car il va fournir de nombreux emplois de proximité.

Des travaux de réhabilitation intérieure du rez-de-chaussée de l'ancienne école-mairie de la place de l'église seront entrepris en 2006. Les locaux permettront d'accueillir les activités de la paroisse, de la commune et des associations.

Des travaux sur la toiture de l'atelier charron seront nécessaires pour préserver cet ancien et original bâtiment. Ces travaux seront également réalisés au courant de l'année 2006.

L'activité de nos associations locales a été comme les années précédentes intenses, toutes les manifestations accueillent un public nombreux et intéressé. Le Foyer-club Saint Denis a organisé sa grande fête villageoise. Le beau temps a favorisé la réussite de cette manifestation. L'exposition photo a connu un franc succès en particulier auprès de la population de Limersheim. Cette manifestation très

appréciée a nécessité de longues heures de préparation, que les organisateurs du comité des fêtes soient remerciés de leurs efforts.

Les donateurs de sang bénévoles organisent avec régularité de conviviales collectes de sang au sein de l'équipe des donateurs de sang. La Théâtre Band est toujours aussi dynamique. La pièce de théâtre présentée à quatre reprises en novembre a de nouveau été regardée par de nombreux spectateurs.

La mission principale du corps de sapeurs-pompiers consiste avant tout à intervenir en cas d'incendie; leur dévouement au maintien de la protection des biens et des personnes est sans faille. Pour maintenir le niveau de compétence lors de leurs actions tant à Limersheim, qu'au Centre de secours d'Erstein, d'importants temps d'entraînement et de formation sont consentis par nos pompiers volontaires. Au nom de la population de Limersheim je leur exprime ma reconnaissance pour leur dévouement.

Les sapeurs-pompiers au travers de leur amicale participent à l'animation du village, notamment, le feu de la St Jean est apprécié pour sa convivialité et leur engagement au profit du Téléthon.

Tout au long de l'année, la chorale Ste Cécile assure l'animation des offices religieux et égaye de nombreuses manifestations par leur chants.

L'association des parents d'élèves joue un rôle très positif dans notre école, je les remercie pour la qualité de leur intervention et la cordialité de nos rencontres. Comme par le passé l'organisation de la course cycliste a été exemplaire. Cette manifestation sportive régionale nécessite une réglementation sévère de la circulation pour permettre le bon déroulement de l'épreuve. Que la population de Limersheim soit remerciée pour sa compréhension.

En 2005 le fleurissement de notre village a encore donné tout son éclat. La commune de Limersheim a obtenu le 3^e prix dans le concours organisé par la Communauté des communes du Pays d'Erstein.

Au terme de cette année 2005, je remercie les employés de la commune qui en toutes circonstances donnent le meilleur d'eux même.

**Je souhaite à tous de bonnes fêtes de fin d'année
et vous présente
mes meilleurs vœux pour l'année 2006.**

René Staub

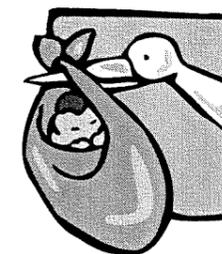
Maire de Limersheim

La situation financière Compte Administratif 2004 Fonctionnement / Investissement				
Dépenses de fonctionnement		Recettes de fonctionnement		
60	Fournitures eau, électricité, assainissement, achats divers	25 824,14	70 Produits coupes de bois, concessions, droit de chasse	2 992,37
61	Entretien voirie, bâtiments, terrains, forêts, maintenance, assurances, formations.	14 317,77	73 Impôts & taxes diverses	66 666,67
62	Autres frais extérieurs, frais d'actes, honoraires, annonces, fêtes & cérémonies, transports, affranchisst, télécommunications	8 362,12	74 Dotations, subventions & participations	120 738,14
63	Impôts, taxes, versements assimilés	2 453,00	75 Revenus des immeubles & produits divers de gestion	11 706,31
64	Charges de personnel & frais assimilés	66 022,54	76 Autres produits	0,00
65	Indemnités, cotis. de sécurité sociale & retraite, aide sociale, service d'incendie, écoles, CCAS, subvent. associations.	26 815,08	77 Chasse & produits exceptionnels	11 309,48
73968	Dégrèvement Taxes Fonc. 2003	0,00	Excédent de fonctionnement reporté	60 720,31
66	Intérêts des emprunts & dettes	20 183,56		
67	Charges exceptionnelles	339,03		
TOTAL		164 317,24	TOTAL	274 133,28
		Excédent de fonctionnement		109 816,04
Dépenses d'investissement		Recettes d'investissement		
1641	Remboursement Capital d'emprunts & dettes	13 483,93	10222 FCTVA	8 242,46
202	PLU	577,50	1068 Réserves	3 275,34
2128	Grillage pour le complexe scolaire	2 380,04	10223 Taxe locale d'équipement	3 543,00
2151	Travaux logement 6 rue du Vin	17 558,99	1341 Subventions école, poteau d'incendie, éclairage	119 186,84
2182	Achat C15	5 239,00	1328 Subvention impact visuel	64 036,17
21534	Electrification réseau électrique - impact visuel	79 000,91	1641 Emprunts	400 000,00
21568	Extincteurs école	799,78	165 Loyer et caution	1 060,00
2188	Tableau pour école	626,58		
2313	Complexe scolaire	537 149,60		
1	Déficit d'investissem reporté 2003	3 275,29		
TOTAL		660 091,62	TOTAL	599 343,81
			Déficit d'investissement	-60 747,81
		Excédent global 2004 :		49 068,23

**La situation financière
Budget 2005
Fonctionnement / Investissement**

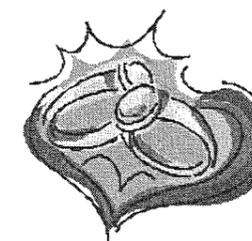
Dépenses de fonctionnement		Recettes de fonctionnement		
60	Fournitures eau, électricité, assainissement, achats divers	35 030,00	70 Produits coupes de bois, concessions, droit de chasse	3 393,00
61	Entretien voirie, bâtiments, terrains, forêts, maintenance, assurances, formations.	16 750,00	73 Impôts & taxes diverses	68 710,00
62	Autres frais extérieurs, frais d'actes honoraires, annonces, fêtes & cérémonies, transports, affranchissements, télécommunications.	7 932,00	74 Dotations, subventions & participations	118 950,00
63	Impôts, taxes, versements assimilés	2 550,00	75 Revenus des immeubles & produits divers de gestion	19 630,00
64	Charges de personnel & frais assimilés	67 774,00	76 Autres produits	13,00
65	Indemnités, cotisations de sécurité sociale & retraite, aide sociale, service d'incendie, CCAS, écoles, subventions associations etc...	28 337,00	77 Chasse & produits exceptionnels	11 034,00
66	Intérêts emprunts et dettes	25 576,00		
67	Charges exceptionnelles	350,00		
22	Dépenses imprévues	1 500,00		
23	Virement à la section investissement	85 000,00	Excédent reporté	49 069,00
TOTAL	270 799,00	TOTAL	270 799,00	
Dépenses d'investissement		Recettes d'investissement		
1641	Remboursement Capital d'emprunts & dettes	110 950,00	1068 Remboursement déficit 2004	60 748,00
2111	Achat terrain	5 200,00	10222 FCTVA	59 500,00
21534	Réseaux d'électrification	48 000,00	10223 Taxe locale d'équipement	3 850,00
21534	Eclairage rue du Lin	13 600,00	1328 Subvention du FACE et des UME pour réseaux d'électrification	54 600,00
2138	Salles culturelles Place de l'église	12 000,00	1341 Subvention DGE pour tranche d'éclairage	3 400,00
2138	Logement rue du Vin	13 000,00	1341 Subvention pour travaux salles culturelles	3 000,00
2138	Moteur pour la sonorisation de l'église	1 000,00	1341 Subvention Conseil Général pour puits d'incendie	600,00
2138	Toiture atelier charron	6 000,00	2762 Récupération TVA pour réseaux d'électrification	8 000,00
2156	Puits d'incendie	3 800,00		
2182	Remorque	1 000,00		
2183	Matériel informatique	700,00		
2188	Achat bacs à fleurs	500,00		
2313	Complexe scolaire	700,00		
020	Dépenses imprévues	1 500,00	021 Virement de la section de fonctionnement	85 000,00
	Déficit d'investissement 2004 reporté	60 748,00		
TOTAL	278 698,00	TOTAL	278 698,00	

ETAT CIVIL



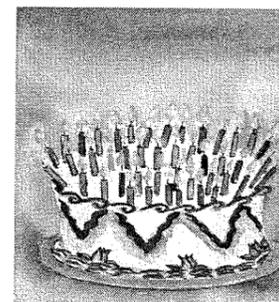
Naissances

Mehdi GERARD	28 janvier 2005
Simon HERMET	28 février 2005
Lucie SPANNACCINI	07 mars 2005
Chloé KIEFFER	21 mars 2005
Lucas DROMARD	03 mai 2005
Pauline GRADI	21 mai 2005
Nathan BINNERT	25 mai 2005
Quentin DAZY	28 juin 2005
Lucas BOTTEMER	14 août 2005
Roby KRIEGER	27 août 2005
Noa PHILIPPE	18 octobre 2005
Laure KIMMENAUER	16 novembre 2005



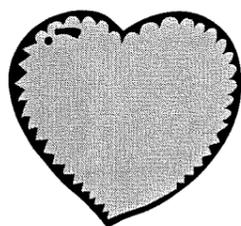
Mariages

Samuel ALIZADEH & Carole DAZY	30 avril 2005
Didier FOESSEL & Valérie BAUMERT	09 juin 2005
Yann REISSER & Stéphanie GENET	13 août 2005



Grands Anniversaires

80 ans	
Marie-Thérèse BEYHURST	1 ^{er} mai 1925
Marcel ISSENHART	23 mai 1925
85 ans	
Marie-Rose GATTY	25 février 1920
Joséphine ISSENHART	14 mai 1920
Elise REIBEL	23 juillet 1920
Jules MEYER	27 septembre 1920
Marie-Louise ISSENHART	1 ^{er} octobre 1920
95 ans	
Anna BINNERT	1 ^{er} mars 1910



Décès

Jeanne SCHREIBER
Marie Elise ISSENHART

09 septembre 2005
31 octobre 2005

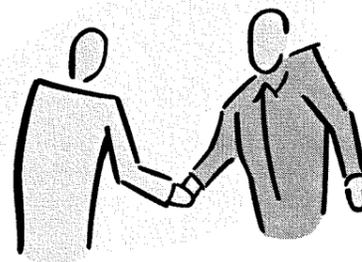
Nouveaux arrivants

Sylvain & Angélique NEUBAUER & les
enfants Virgile et Lily
Olivier & Elisabeth WIMMER

36, rue Circulaire
13, rue Circulaire

Alfred & Sylvie MORTZ
Vincent PHILIPPE
Nathalie MENNINGER
Jean Jacques REINLING
& Josiane WALTER

13, rue Circulaire
1, rue des Noyers
1, rue des Noyers
Rue de la Gare



Départs

Grégory SCHAAL

14, rue Valpré

Fabienne & Grégory LE LOUARN

13, rue Circulaire

Théo HUBER

1, rue des Noyers

Emmanuel & Mireille GONZALES & leurs
enfants Amandine & Antoine

13, rue Circulaire

Travaux 2005

Aménagement d'un logement

Dans l'ancienne salle de classe du 6 rue du Vin, la commune aménage un petit logement. Une partie de ces travaux a été réalisée par notre agent d'entretien, David Kleis.

Attribution du marché :

- ❖ Plâtrerie, Mutschler et Fils : 2 711,00 € TTC
- ❖ Sanitaire, Eck Sarl : 3 073,00 € TTC
- ❖ Electricité, Tvelec : 3 659,00 € TTC



Visite du
chantier par
la
commission
des travaux

Equipement d'une remorque

Afin de faciliter l'arrosage des fleurs en période estivale une remorque a été spécialement équipée. L'équipement est maintenant complet : citerne, dévidoir pour le tuyau d'arrosage, emplacement réservé pour la pompe.

Coût du matériel : 100,00 € TTC.

Réfection des rues

En particulier, dans la rue du Vin, il a été nécessaire de combler de nombreux trous. La commune a procédé à un achat de macadam à froid. Les travaux de réfection ont été réalisés par l'ouvrier d'entretien de la commune.

La commune de Hindisheim a gracieusement assuré la livraison du macadam.

Coût du macadam : 77,00 € HT.

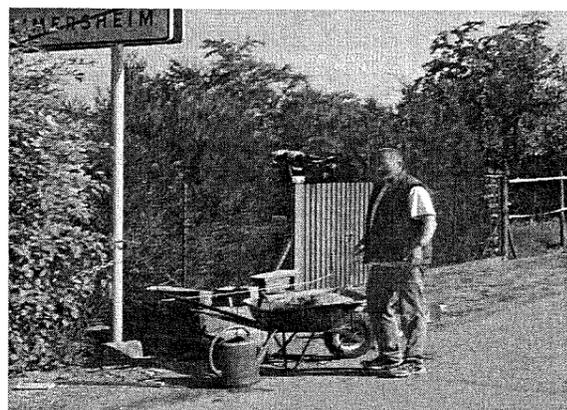


Dépôt de pain

En raison de la vétusté de l'escalier, il était indispensable pour des raisons de sécurité d'en entreprendre la réfection.

Le choix a été fait de ne pas poser un nouveau carrelage, mais de recouvrir les anciens carreaux par des planches en teck. Ce matériau étant très résistant aux intempéries. Claude Schaal a confectionné des équerres de fixations. Les travaux ont été réalisés par David Kleis.

Coût des planches en teck : 150,00 € TTC.



Bac à fleurs en grès des Vosges

Le choix a été fait de remplacer le bac octogonal de l'entrée du village par un ouvrage maçonné en grès.

Les travaux de taille et la maçonnerie des blocs en grès ont été réalisés par Etienne Binnert.

Puits d'incendie

Forage d'un nouveau puits d'incendie à l'angle de la rue Valpré et de la rue Binnen, en face du groupe scolaire. Ce puits d'incendie supplémentaire permet de garantir un point d'eau dans ce secteur du village en cas d'incendie.

Coût des travaux : 3 103,00 € HT.

Moteur de la cloche n°2

Il a été nécessaire de remplacer le moteur électrique de la cloche n° 2 de l'église. Les travaux ont été réalisés par la société Voegele.

Coût des travaux : 836,96 € TTC.

Travaux en sous-traitance

- ❖ Entretien extérieur de la décharge
- ❖ Entretien des abords de la route vers les « Six cloches »
- ❖ Entretien de l'espace du lieu dit « Wisse Kritz »
- ❖ Entretien du nouveau cimetière
- ❖ Entretien du terrain de sport.

Ces travaux, essentiellement constitués de fauchage de gazon ont été attribués à M. Philippe Kieffer pour un montant total de 2 648,00 € TTC.

- ❖ Une deuxième allée a été mise en place pour permettre une nouvelle rangée de tombes.

Travaux attribués à M. Philippe Kieffer pour un montant de 550,00 € TTC.



Achat de matériel et équipement en 2005

Une remorque

Après avoir acheté une voiture fin 2004, le moyen de transport a été complété par l'achat d'une remorque.

Coût de la remorque : 1 000,00 € TTC.



Une tronçonneuse

Cet achat a été réalisé pour faciliter le nettoyage en forêt et surtout l'élagage d'arbres.

Coût de la tronçonneuse : 233,00 € HT.

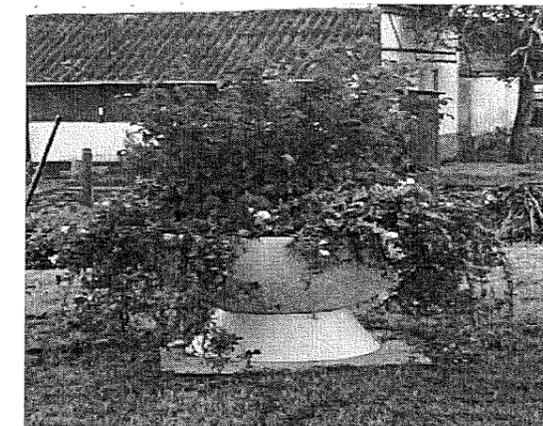
Deux bacs à fleurs

Afin de poursuivre la mise en valeur de notre village, il a été procédé à l'achat de deux bacs à fleurs en résine.

Emplacement :

à l'entrée du village
et devant l'atelier charron.

Coût des 2 bacs : 459,54 € TTC.



Achat de foncier

Afin d'agrandir l'espace du terrain de sport déjà aménagé, la commune a acquis un terrain de 26 ares.

Avec cette surface supplémentaire, le terrain de sport aura 51 ares.

La totalité du terrain sera utilisable au printemps prochain.



Rappel sur les dépôts de déchets

Dépôt municipal : depuis le début de l'année 2005, le dépôt de Limersheim est ouvert uniquement les 1^{er} samedis du mois de 14 h 00 à 16 h 00.
Déchets autorisés : bois et déchets verts.

Dépôt de Hindisheim : Il est fortement conseillé de vous rendre à Hindisheim. Le dépôt y est ouvert tous les samedis matins de 9 h 00 à 12 h 00. Le dépôt de Hindisheim peut recevoir des gravats et des déchets verts.

Déchetterie d'Erstein : la déchetterie peut réceptionner tous les types de déchets. Elle est ouverte du lundi au vendredi de 13 h 00 à 17 h 00, le samedi de 9 h 00 à 17 h 00 et le dimanche de 9 h 00 à 12 h 00.



Nettoyage de printemps

Par un beau samedi de printemps un groupe de jeunes accompagné de leurs parents, d'adolescents et de quelques membres du conseil ont assuré le ramassage de divers déchets sur le territoire de la commune.

Trois sites ont été la cible du ramassage des ordures :

- ❖ la route départementale reliant Limersheim à Hindisheim
- ❖ du village vers les « Six cloches »
- ❖ de la sortie du village jusqu'à la gare de Limersheim.

En particulier autour de la gare de Limersheim beaucoup de déchets ont été collectés. Au palmarès des déchets, incontestablement ce sont les étuis à cigarettes et les boîtes de coca-cola qui détiennent la palme des records.

Par contre, les abords des « Six cloches » sont relativement préservés des déchets. Rappelons que notre ouvrier d'entretien ramasse régulièrement les divers déchets dans ce secteur. Une des activités favorites des jeunes consiste à casser les canettes de bière dans le fossé bétonné. Bien évidemment, ces débris de verre constituent un risque permanent pour les jeunes, et cela malgré les nettoyages fréquents opérés par notre ouvrier communal.



Félicitations aux enfants, aux parents et tout particulièrement aux adolescents qui ont fourni bien des efforts pour rendre notre environnement plus propre.

Agrandissement du village : deux lotissements en cours

Lotissement « les Champs »



Situé à l'entrée du village, actuellement y sont réalisés les travaux de viabilisation des terrains et l'aménagement des voies d'accès. Il s'agit d'un lotissement privé réalisé par la Sarl MAPS de Dangolsheim.

Dans le cadre de l'aménagement de ce lotissement le plan local d'urbanisme de Limersheim a prévu des rétrocessions de terrains à la commune :

D'une part, une bande de 4 m de large entre le lotissement et la route départementale reliant Limersheim à Hindisheim. Le lotisseur va y aménager la voie d'accès entre le village et le nouveau cimetière. Par ailleurs il participera également au financement des conduites d'eau et d'électricité dont une connexion est prévue jusqu'au nouveau cimetière.

D'autre part, une bande de terre de 10 m de large entre le lotissement et le nouveau cimetière. Par cette surface, la commune de Limersheim souhaite préserver la possibilité d'agrandissement du nouveau cimetière.

Lotissement « Holzweg »

Ce lotissement est situé au lieu dit «Holzweg», ce second lotissement est privé. L'aménageur est également la Sarl MAPS de Dangolsheim. Le permis de lotir a été accordé en date du 4 novembre 2005. Cet ensemble comporte 18 terrains à construire.

Concours des maisons fleuries 2005

La tournée annuelle du jury local du concours des maisons fleuries a eu lieu le vendredi 22 juillet 2005 à 17 h. C'est sous un ciel chargé et quelque peu menaçant que les membres du jury ont pu apprécier les réalisations florales.

Malgré une météorologie quelque peu capricieuse dans la moitié du mois de juillet, les fleurs ont donné toute la mesure de leur beauté lors du passage du jury.

Comme chaque année, le concours local est organisé par la commission « relations publiques ». La présidence du jury a été confiée à **M. Patrick Kiefer**, trésorier de l'Office du Tourisme du Pays d'Erstein. Comme c'est l'usage dans la commune, il a été procédé au renouvellement partiel du jury.

La Commune de Limersheim remercie Mmes Francine Mutschler, Suzanne Bouressas, Nicole Marie, Christine Hurstel et M. François Ott, pour l'objectivité dont ils ont fait preuve dans cet exercice toujours un peu délicat.

Chaque année, les catégories de prix sont remises en cause. Après un court échange, le jury propose de remplacer la catégorie « corps de ferme » par « **maisons à colombage** ». La catégorie « maisons et jardins » devient « **maisons – cours et jardins** ».

Au total, 12 maisons à colombage et 25 maisons – cours et jardins ont été notées. Pour rester dans le cadre des 18 réalisations officiellement classées et primées, 6 prix ont été attribués pour la catégorie « maisons à colombage » et 12 pour les « maisons – cours et jardins ».

Deux réalisations ont obtenu un nombre identique de points, dans un souci d'équité, elles ont été classées ex-aequo.

Les critères d'appréciation sont restés les mêmes que ceux de l'année précédente :

- importance et harmonie du fleurissement
- créativité des compositions florales
- état sanitaire des fleurs et qualité de l'entretien

La commune de Limersheim a également participé au concours départemental ; le jury est passé le 8 juillet 2005 et a apprécié particulièrement le fleurissement des maisons.

Par ailleurs, la commune participe au concours de la Communauté des Communes du Pays d'Erstein qui prime les réalisations florales des 10 communes. Le passage du jury de ce concours inter-villages a eu lieu le samedi 6 août 2005. M. René Glasser a participé en qualité de membre du jury. La Commune de Limersheim a été classée 3^{ème} de ce concours.

Pour améliorer le fleurissement communal, la municipalité a acquis deux nouveaux vasques en résine. L'un a été placé à l'entrée gauche du village, le second en bordure de l'atelier charron à l'emplacement où se trouvait la charrette qui sera restaurée prochainement.

En outre, un imposant bac en grès des Vosges a été maçonné en dégradé sous le panneau de l'entrée du village.

A nouveau nous témoignons notre gratitude à **René Glasser**, qui bénévolement assure l'essentiel du fleurissement communal. Il s'implique particulièrement dans les importants travaux de semis et de plantations et dans le délicat choix des compositions florales.

David Kleis, notre agent d'entretien, s'occupe de la préparation du sol, du nettoyage et de l'arrosage des fleurs. La réussite du fleurissement est conditionnée par la réalisation de ces différents travaux au moment approprié. Par temps chaud la consommation d'eau journalière peut s'élever à 800 litres d'eau.

La Municipalité remercie chaleureusement toutes les familles qui consacrent une bonne partie de leur temps libre à l'entretien des fleurs, contribuant ainsi à l'embellissement de notre cadre de vie.

Etienne Binnert



Palmarès
Concours des maisons fleuries 2005

LIMERSHEIM



Passage du jury le 22 JUILLET 2005

Classement concours maisons fleuries 2005

Maisons à
colombage

	Noms Prénoms
1	ZEIL Yolande et François
2	GLASSER Gisèle et René
3	KIEFFER Colette et Raymond
4	FOESSEL Germaine et Léon
5	MEYER Clarisse et René
6	ENGEL Lucienne et Gérard

Maisons-cours et
jardins

	Noms Prénoms
1	GRAD Hélène et Louis
2	GLASSER Martine et Richard
3	FOESSEL Christiane et Pierre
4	GOETZ Sylviane et Serge
5	BOURESSAS Suzanne et Eldjied
6	WALTER Marthe et Louis
7	SCHAAL Fabienne et Claude
8 ex aequo	BAUMERT Francine et Jean Pierre
8 ex aequo	HUGEL Marinette et Benoît
10	SCHAAL Monique et Raymond
11	ANDLAUER Anne Marie et Marcel
12	HEIDMANN Edith et Yves

Effectifs de notre école

La rentrée scolaire 2005/2006 a eu lieu le 26 août 2005 avec un effectif de 63 élèves, soit 6 enfants de moins par rapport à la rentrée scolaire précédente.

Comme l'an passé, M. le maire a accordé quelques dérogations pour des enfants venant de communes avoisinantes, compte tenu d'un nombre important de nourrices dans le village.

Les effectifs des trois classes :

La classe de la maternelle

Mme Fabienne Grévilot, institutrice, titulaire du poste exerce ses fonctions à mi-temps.

Mme Anne Champlon, professeur des écoles, également à mi-temps, en congé de maternité est remplacée par Mme Sandra Siegwalt. Cette équipe d'enseignantes est activement secondée par Mme Christiane Bottemer qui assure les fonctions d'ATSEM. La classe de la maternelle accueille 17 enfants, soit 10 enfants de moins que l'année dernière.

P.S.	petite section	4 enfants
M.S.	moyenne section	4 enfants
G.S.	grande section	9 enfants

Section Cours élémentaire

La classe de M. Pierre Jean Millière, professeur des écoles, compte 22 enfants, soit un effectif identique par rapport à l'année dernière.

C.P.	cours élémentaire préparatoire	13 enfants
C.E.1	cours élémentaire 1 ^{ère} année	9 enfants

Section Cours élémentaire et Cours moyen

La classe de Mme Nathalie Sins-Di Pol, institutrice et directrice de l'école, accueille 24 enfants, soit 4 enfants de plus par rapport à l'année précédente.

C.E.2	cours élémentaire 2 ^e année	14 enfants
C.M.1	cours moyen 1 ^{ère} année	4 enfants
C.M.2	cours moyen 2 ^e année	6 enfants

Etienne Binnert

Parents
Associés
de Limersheim

RETOUR SUR 2005

QUELQUES CHIFFRES

Cette année, la rentrée a eu lieu le vendredi 26 août.

63 enfants sont scolarisés à Limersheim, dont 13 viennent de villages voisins :

- 17 enfants à la maternelle (4 petits, 4 moyens et 9 grands) pour Fabienne Grévilot et Sandra
- 22 enfants dans la classe de Pierre-Jean Millière (13 CP et 9 CE1)
- 24 enfants dans la classe de Nathalie Sins-Di Pol (13 CE2, 5 CM1 et 6 CM2)

QUELQUES FETES

- Fête de fin d'année de l'école le samedi 11 juin.

Les enseignantes avaient organisé une course et des jeux d'orientation. Après 2 heures d'activité, les enfants ont interprété quelques chants de leur chorale. La matinée s'est terminée par un apéritif géant, bien garni par les parents.

- Course cycliste le vendredi 17 juin.

Grand soleil et agréable soirée pour tous, petits et grands.

La traditionnelle course des enfants a attiré 25 participants.

La course des adultes nous a amené de nombreux spectateurs cette année, d'où une belle rentrée d'argent pour notre association.

- Défilé de Halloween le samedi 29 octobre.

Une quarantaine de monstres, sorcières et morts-vivants se sont retrouvés pour effrayer la population de notre paisible village. « Des bonbons ou un sort ! » Les habitants qui ont ouvert leur porte n'ont pas hésité. C'est une énorme moisson de gâteaux et friandises que les enfants se sont partagés.

Un grand merci à tous les habitants pour leur gentillesse et leur générosité !

QUELQUES SOUCIS

- En février, les enfants de maternelle n'ont pas classe pour les 3 jours de rattrapage avant les vacances de Carnaval : pas de personnel remplaçant disponible ! Un courrier a été fait par les parents à l'Inspecteur de l'Education Nationale. Le problème ne s'est pas reproduit lors des vacances de printemps, grâce aux enseignantes en place qui se sont arrangées entre elles.

- A partir de mai, quelques parents se rencontrent pour discuter de la sécurité de nos enfants sur le chemin de l'école et dans le village. Le PAL crée une commission sécurité, qui travaillera en relation avec la municipalité.

DES BEBES...

Carnet rose à l'école de Limersheim pour cette année 2005-2006.

Anne Champlon, maîtresse de maternelle, et Nathalie Sins-DiPol sont absentes actuellement. Elles sont toutes les deux en attente d'un heureux évènement !

...ET UN CHANGEMENT DE PRESIDENCE

Cette année, Sylvie Stoltz n'a pas représenté sa candidature au poste de présidente. Après six années au service du PAL, elle a librement choisi de prendre un peu de recul.

Elle a été infatigable et sur tous les fronts. Elle s'est notamment investie dans le groupe de travail constitué par la commune pour la construction de la nouvelle école. Qu'elle soit remerciée pour son engagement sans faille durant cette longue période.

Lors de la dernière assemblée générale, Christine DUSCH a été élue présidente, Philippe VOLCK et Céline BUFFAVAND ont été reconduits respectivement dans leurs fonctions de trésorier et secrétaire.

L'équipe change un peu, mais l'esprit du PAL reste le même.

Notre volonté sera toujours de travailler pour le bien des enfants et de leur école, en harmonie avec l'équipe enseignante.

Le PAL, c'est aussi la participation active des parents – atelier d'informatique, gestion de la bibliothèque, participation à l'activité piscine, présence ponctuelle lors des déplacements...

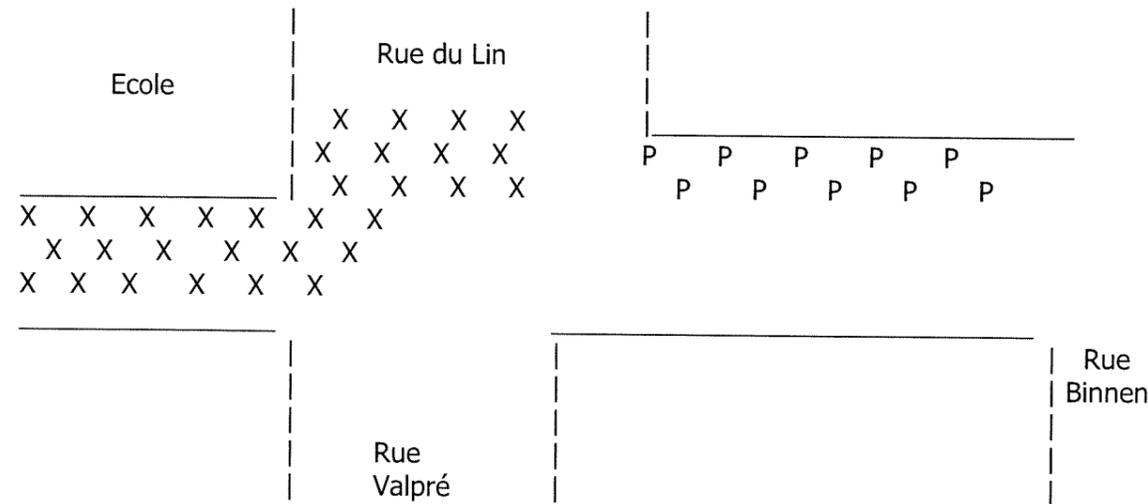
SECURITE AUTOUR DE L' ECOLE

Devant les inquiétudes exprimées par certains parents concernant la sécurité des enfants aux abords de l'école, le PAL a fait une première proposition.
Il s'agit d'un plan de circulation en sens unique, qui s'adresse à toute personne qui accompagne ou qui cherche des enfants à l'école.

Sens de circulation préconisé : entrée par la rue Binnen, sortie par la rue Valpré.
Cette organisation devrait permettre la circulation de **tous les véhicules dans un même sens**, sans nécessiter de manœuvre de demi-tour.

La zone marquée P est la bande de terrain qui longe le hangar de Denis Mutschler. Celui-ci ne voit pas d'inconvénient à autoriser le stationnement temporaire à cet endroit.

La zone marquée X est réservée aux piétons et aux cyclistes aux heures d'entrée et de sortie d'école. Elle ne devrait en aucun cas servir de zone de manœuvre automobile de la part des parents d'élèves.



Merci de faire l'effort de respecter ces consignes qui n'ont d'autre but que de contribuer à la sécurité des enfants de notre école.

COMITE DES FÊTES DE LIMERSHEIM

Exposition de photos anciennes

2005 a vu l'aboutissement du travail de ceux que nous appelons communément le *groupe des photographes*.

Et le travail en question a débouché sur une exposition de photos anciennes.

Des photos par centaines, des dizaines de panneaux... et des heures de travail !

Mais le résultat en valait la peine, et vous avez été très nombreux à nous faire le plaisir d'une visite.

Tout d'abord l'inauguration le samedi 26 mars, en présence de notre député.

Et ensuite, quatre après-midi d'exposition.

Nous étions un peu inquiets, ce dimanche de Pâques, premier jour d'ouverture au public. Nous nous imaginions attablés en famille pour le déjeuner, et peu pressés de vous déplacer.

Premiers visiteurs à 14 h 15 : un couple venu de Innenheim. Merci Madame et Monsieur. Vous nous avez montré que notre exposition pouvait attirer du monde au-delà des limites de notre village.

Et puis doucement vous êtes arrivés. Les uns après les autres. En couple, en famille, avec les amis.

Rapidement la salle a résonné de vos exclamations surprises ou amusées. La surprise de constater que la petite-fille ressemble énormément à sa grand-mère au même âge. L'amusement en découvrant la mode des années 20. L'émotion aussi, en revoyant l'ancêtre disparu trop tôt, souvent tombé à la guerre.

Vous avez pris votre temps, une heure ou deux, passées dans les rangées de l'exposition. Les groupes se mêlaient, on s'interrogeait : c'était qui déjà ? Et quand ?

On corrigeait aussi quelques légendes.

Même les enfants ne se sont pas lassés de cette promenade à l'allure d'escargot.

Aucun n'a montré son ennui ou son impatience. Ils ont découvert un autre monde, un autre mode de vie, celui d'avant. Avant la télé, les jeux vidéo et les fast-food.

Et quand les parents traînaient vraiment trop longtemps devant les mêmes photos, les enfants pouvaient taper le ballon devant le foyer, la météo étant clémente.

Pour nous les photographes, le temps de cette exposition a été un moment très agréable. Nous avons partagé votre plaisir et nous vous remercions vivement de vous être déplacés si nombreux.

C. DUSCH



Le groupe de travail au grand complet

De haut en bas et de gauche à droite :
Benoît Hugel, Alfred Seyller, Raymond Schaal, Laurent Burckel, Jean-Marc Romilly, Alain Hurstel, Marianne Hurstel, Jean-Paul Binnert, Christine Dusch, Jean-Pierre Diebolt

2006 : calendrier des fêtes et manifestations

6 janvier	Réception du Nouvel An – vendredi à 19 h
20 janvier	Collecte de sang
29 janvier	Fête paroissiale
11 février	AG des arboriculteurs
25 février	Cours de taille à Limersheim
28 février	AG du Comité des Fêtes de Limersheim
24 mars	AG des pompiers (date à confirmer)
7 avril	Collecte de sang et AG des donneurs de sang
9 avril	Vente de gâteaux après la messe
9 avril	Tournoi de pétanque
23 avril	Profession de foi (à Hindisheim ?)
1 ^{er} mai	Sortie pedestre – association de pêche
6 au 8 mai	Excursion du Foyer Club
8 mai	Concours de pêche
13 mai	Soirée récréative organisée par le Foyer-Club
20-21 mai	Vente d'insignes par les pompiers
4 juin	Fête villageoise
17 juin	Course cycliste (date à confirmer)
24 juin	Feu de la Saint-Jean
13 juillet	Fête et feu d'artifice à l'étang de pêche
28 juillet	Collecte de sang
30 juillet	Pêche des retraités
5 août	Cours de taille à Hindisheim
26 août	Pique-nique des amis
23-24 sept.	Exposition fruits-fleurs-légumes à Limersheim
27 octobre	Collecte de sang
10 nov.	Soirée théâtrale organisée par les Donneurs de sang
11 nov.	Soirée théâtrale
18 nov.	Soirée théâtrale
19 nov.	Théâtre l'après-midi

LA PAGE DU FOYER CLUB ST DENIS

LA VIE DE NOS SECTIONS EN 2005

TENNIS DE TABLE (18 membres)

La section connaît un certain renouveau depuis la rentrée. Les jeunes connaissent les premiers frissons de la compétition encadrés par les 3 équipes adultes qui évoluent en championnat AGR.

Animateurs: Jean Pierre DIEBOLT, Alexandre HURSTEL

GYMNASTIQUE DETENTE (30 membres)

Toujours plus de succès pour cette section qui fait le plein cette saison.

Gym tonic, stretching, abdos, fessiers, le tout dans une ambiance super sympathique.

Animatrice: Chantal DIEBOLT

GROUPE DANSE (26 membres)

1 groupe ados et 1 groupe enfants s'adonnent à leur passion chaque semaine.

La section a participé au spectacle de l'AGR et la soirée récréative du foyer club.

Animatrices : Audrey RAUL, Corinne KIMMENAUER, Audrey DAZY.

GROUPE ANIMATION JEUNES (10 membres)

Une dizaine de jeunes se retrouvent régulièrement au local « LE FORUM »

Une vente de gui a été organisée au profit du Secours Catholique.

SECTION MUSICALE (14 membres)

2 groupes, « Les Pet's » et « Emeri-Blaka » sont installés au sous-sol du Foyer. Ils se produisent régulièrement en concert en Alsace et dans d'autres régions françaises.

Animateurs : Martial KIENE et David MEYER.

SECTION MAQUETTES (6 membres)

Les jeunes passionnés se retrouvent chaque dimanche matin pour des travaux manuels.

Animateurs : Jean Marie HONORE – Éric BRABAN

VOYAGE À SAMOËNS

Une fois de plus une quarantaine de membres ont rejoint la Haute Savoie pour un séjour fort animé dans un superbe village de vacances.

FETE VILLAGEOISE

« La vie rurale d'autrefois », tel était le thème de cette fête qui a connu un beau succès avec près de 6000 visiteurs. Environ 250 exposants étaient présents pour le marché aux puces.

SORTIE À SINSHEIM

La visite du musée AUTO & TECHNIK a permis aux 58 participants de visiter le Concorde et de découvrir tout ce qui a été inventé depuis la fin du XIX siècle. Impressionnant, époustoufflant et instructif.

ANIMATION GENERALE

Sortie pédestre, soirée des bénévoles, soirée paella, fête de Noël des enfants, etc.. :

Le foyer club a encore rempli sa mission d'animation du village en proposant des activités variées de sport, de loisirs et de détente.

SALLE POLYVALENTE

Un lave-vaisselle professionnel équipe désormais la cuisine qui sera rénovée cet hiver.

La salle a servi de cadre à 22 fêtes associatives et familiales.



Effervescence dans les rues du village pour la venue de l'évêque





Salle comble lors de la soirée théâtrale dans l'ancien restaurant « A la Couronne »

Sapeurs-Pompiers

RECRUTEMENT

La section de Limersheim a le plaisir d'accueillir deux nouveaux sapeurs-pompiers. Il s'agit de M. Thomas MUTSCHLER et M. Axel SUHNER. Nous leur souhaitons une belle et longue carrière, et que le fait d'être au service de son prochain leur permettent de s'épanouir dans leur engagement et dans leur vie courante.

FORMATION:

Thomas MUTSCHLER et Axel SUHNER ont acquis les formations suivantes :

- FIA (Formation Initiale d'Aptitude)
- A.R.I.C.O. (Appareil respiratoire isolant à circuit ouvert).
- L.S.P.C.C. (lot de sauvetage et de protection contre les chutes).

Philippe KIEFFER et Grégory SCHAAL pour la formation :

- C.F.A.P.S.E. (Certificat de Formation aux Activités de Premiers Secours par Equipe).

Guillaume LUTZ pour la formation :

- C.F.A.P.S.R. (Certificat de Formation aux Activités de Premiers Secours Routiers).

Stéphane SCHAAL pour la formation :

- Caporal.

Mention particulière pour Stéphane car il fut Major de promotion lors de ce stage.

PROMOTION:

À compter du 1^{er} décembre 2005,

- Stéphane SCHAAL est promu Caporal.
- Guillaume LUTZ et Philippe SCHAAL sont promus 1^{er} Classe.

Félicitation aux heureux lauréats et merci pour leur engagement.

Michel MUTSCHLER

Les décisions du conseil municipal au fil des mois

La politique communale a toujours largement favorisé l'information et la transparence des décisions du conseil municipal. Malgré l'affichage dont fait l'objet chaque compte-rendu du conseil municipal, certains de nos concitoyens déplorent que l'information ne soit pas relayée dans la presse locale. Pour faire face à la demande nous avons décidé de créer une nouvelle rubrique : « *Les décisions du conseil municipal au fil des mois* ».

Séance du conseil municipal du 6 janvier 2005

Renouvellement des contrats d'assurances

Après un appel à la concurrence pour la couverture des risques de notre collectivité (responsabilité générale des communes, protection juridique, dommage aux biens, multirisque informatique), le conseil municipal retient l'offre de Groupama Assurances – Villassur 2, le contrat est révisable tous les ans, sur une durée de 4 ans.

Renouvellement du matériel informatique

Le matériel informatique acquis en 1998 n'est plus performant, le conseil municipal décide de renouveler une partie du parc informatique, d'acquérir une clé USB et de transformer la ligne téléphonique en ligne ADSL.

Lotissement « Holzweg »

La Communauté des communes du Pays d'Erstein est prête à financer l'assainissement en séparatif. Un écoulement spécifique est prévu pour les eaux de pluie et les eaux usées.

Achat d'une camionnette

La commune n'étant dotée d'aucun véhicule décide d'acquérir un véhicule C15 modèle 2000 diesel au prix de 5239 € TTC auprès du Garage Kerrmann à Geispolsheim.

Divers

- Mme Nathalie Levy et M. David Kleis ont pris leur fonction à la mairie en ce début janvier 2005.
- Deux arbres d'ornement seront plantés à la nouvelle école.
- Le grand téléviseur avec magnétoscope de la mairie, étant peu utilisé est remis à l'école en échange de l'appareil de petit format de l'école.

Séance du conseil municipal du 22 février 2005

Achat du terrain

La commune a décidé d'acquérir un terrain de 26,22 ares au lieu-dit « Steingrube », ce terrain attenant à l'actuel terrain de sport.

Baux de fermage au Hasenbuhl et au Kuhbruch

Plusieurs demandes pour louer les terrains au Hasenbuhl ont été enregistrées à la mairie, après discussion en commission, le maire René Staub propose de donner titre de bail pour les terrains - section 28, parcelles n° 84/1 et 85/5 - de 100 ares pour moitié à M. José Foessel, 56 rue Circulaire à Limersheim et l'autre moitié à M. Philippe Kieffer, 57 rue Circulaire à Limersheim. La durée du bail est de 9 ans.

Prés du Hasenbuhl et au Kuhbruch

Une demande est enregistrée à la mairie pour la location d'un pré au Hasenbuhl de 100 ares et d'un second pré au Kuhbruch, également de 100 ares. Le conseil municipal décide de retenir l'unique offre de M. Jeannot Eckert. Le contrat de bail sera établi pour une durée de 9 ans.

Puits d'incendie

Pour des raisons de sécurité, un puits d'incendie sera aménagé à proximité de la nouvelle école. Un devis de la société de Forage du Ried à Heidolsheim pour un montant de 3 103 € est parvenu à la mairie.

Le conseil demande deux autres devis pour la réalisation des travaux et d'introduire une demande de subvention au Conseil Général du Bas-Rhin.

Remplacement du moteur de la cloche n° 2

Le moteur de la cloche de volée n° 2 est en panne. Sur sollicitation de la mairie, les Ets Voegele ont fait parvenir deux devis pour le remplacement du moteur et pour la pose d'un plancher.

Après délibération, le conseil décide de remplacer le moteur défectueux pour un montant de 836,96 € et que les travaux de remplacement du plancher seront réalisés par l'ouvrier communal.

Bacs à fleurs

Acquisition de deux bacs à fleurs pour un coût de 500 €.

Affectation et rénovation des salles, place de l'église et du 6 rue du Vin

Les trois anciennes salles de classe des bâtiments place de l'église et de l'ancienne école de la rue du Vin sont actuellement inoccupées suite à la construction du nouvel ensemble scolaire. Le maire demande au conseil municipal de se prononcer sur la réaffectation de ces locaux afin que puisse être entrepris les travaux nécessaires.

- Salle de l'ancienne bibliothèque : proposition de transfert du bureau paroissial
- Salle de classe du rez-de-chaussée de la place de l'église : proposition d'aménagement d'un espace de salle de réunion pour la commune et les associations.
- Salle au rez-de-chaussée du 6, rue du Vin : proposition d'y aménager un studio ou un deux pièces.

En outre le maire propose :

- de préparer des projets d'aménagement pour ces différents espaces.
- d'informer la population du projet de transformation en logement de la salle au rez-de-chaussée du 6, rue du Vin.
- d'introduire les demandes de subvention auprès du Conseil Général du Bas-Rhin.

Le conseil municipal approuve à l'unanimité les propositions du maire.

Subventions aux associations

Le maire propose de reconduire les subventions de fonctionnement aux associations conformément aux années passées, d'octroyer des subventions d'équipement à quatre associations et de subventionner le CCAS (Centre communal d'aide sociale).

Approbation du Compte administratif 2004 et du Compte de gestion

Le **Compte administratif** est arrêté comme suit :

Fonctionnement :	
Dépenses	164 317,24 €
Recettes	274 133,28 €
Excédent de fonctionnement :	109 816,04 €
Investissement :	
Dépenses	660 091,62 €
Recettes	599 343,81 €
Déficit d'investissement	-60 747,81 €
Excédent de clôture :	49 068,23 €

Le conseil municipal en l'absence du maire approuve le compte administratif 2004.

Compte de gestion 2004

Le conseil municipal après avoir examiné le compte de gestion de M. le Trésorier Principal, considérant que les résultats du compte de gestion sont identiques à ceux du compte administratif 2004, approuve le compte de gestion 2004.

Affectation du résultat de fonctionnement 2004

Le conseil municipal, après avoir entendu les explications du maire et approuvé le compte administratif 2004, décide d'affecter l'excédent de fonctionnement comme suit :

- au compte de réserve 1068 :	60 747,81 €
(excédent de fonctionnement capitalisé)	
- au compte 002 report à nouveau :	49 068,23 €

Adopté à l'unanimité.

Séance du conseil municipal du 7 mars 2005

Budget primitif 2005

Le maire présente la situation financière actuelle de la commune. Le conseil après en avoir délibéré décide de voter les crédits du budget primitif comme suit :

Fonctionnement :	
Dépenses	270 799 €
Recettes	270 799 €
Investissement :	
Dépenses	278 698 €
Recettes	278 698 €

Adopté à l'unanimité.

Loyer de la chasse

Le conseil municipal décide de ne pas appliquer l'indexation du prix du bail de la chasse au 1^{er} février 2005.

Divers

- Projet de traçage de jeux dans la cour de la nouvelle école, travaux réalisés par l'ouvrier communal.
- Plantation dans la forêt communale prévue le 19 mars 2005.

- Réunion le 23 mars avec la chorale, le comité des fêtes, le conseil de fabrique, M. le curé Meyer, M. Christophe Hugel et un membre du conseil municipal pour la réhabilitation de l'ancienne bibliothèque et des locaux du rez-de-chaussée du bâtiment de la place de l'église.

Séance du conseil municipal du 23 mai 2005

Rétrocession des chemins

La commune souhaite acquérir différents terrains afin de transférer l'ensemble des chemins appartenant à l'Association Foncière, situés en zone UB – IAU – IIAU – IAUX recensés par le Cabinet Seyfried à Benfeld, dans le domaine public. Le prix de rétrocession par acte est fixé à l'euro symbolique.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré approuve l'acquisition des terrains par le transfert des chemins dans le domaine public de la commune de Limersheim.

Remboursement par anticipation de l'emprunt du Crédit Mutuel pour le dépôt de pain de Limersheim

Le maire présente l'état d'endettement de la commune et propose le rachat du prêt du Crédit Mutuel contracté pour l'achat du dépôt de pain dont la valeur résiduelle est de 26 678,64 €. Le Crédit Mutuel ne demande pas d'indemnité pour le remboursement par anticipation.

Le conseil municipal approuve à l'unanimité le remboursement anticipé pour le 30 juin 2005.

Quatre taxes

Le conseil municipal a décidé d'augmenter les taux d'imposition de 2005 des quatre taxes directes locales afin d'obtenir le produit fiscal suivant :

Taxes	Bases	Anciens taux	Nouveaux taux	Produits fiscaux
Taxe d'habitation	412100	5,86	5,98	24644
Taxe foncière bâti	301100	5,62	5,73	17253
Taxe foncière non bâti	40300	31,43	32,06	12920
Taxe professionnelle	53800	11,22	11,44	6155
				<u>60972</u>

Demande de subvention d'équipement du Foyer-club

Le conseil municipal décide d'octroyer une subvention de 15% sur le montant total des dépenses d'équipement effectuées par le Foyer-club. Un courrier sera adressé au comité des fêtes rappelant les conditions d'obtention d'une subvention d'équipement de la commune, à partir de 2005.

Rachat du photocopieur

La société Lixxbail informe la commune que le contrat de bail pour le photocopieur de la mairie arrive à échéance.

Le conseil municipal après en avoir délibéré décide de racheter le photocopieur AGFA X210.

Rénovation de l'ancienne salle de classe et bibliothèque au rez-de-chaussée de l'immeuble situé 4 place de l'Eglise

Le conseil municipal approuve la décision du maire, personne responsable des marchés de lancer un appel à la concurrence, selon la procédure adaptée simple, pour un marché comprenant 6 lots, à savoir : placoplâtre, sanitaire, électricité, matériaux de réhabilitation, portes et luminaires.

Travaux d'aménagement d'un logement au rez-de-chaussée de l'immeuble situé 6 rue du Vin

Le conseil municipal approuve la décision du maire, personne responsable des marchés de lancer un appel à la concurrence selon la procédure adaptée simple, pour un marché comprenant 4 lots, à savoir : placoplâtre, sanitaire, électricité et matériaux de réhabilitation.

Contrat d'entretien

Le conseil municipal décide d'attribuer à Philippe Kieffer, exploitant agricole, les contrats d'entretien suivants : l'entretien du cimetière, les abords de la décharge, les abords le long de la route des six cloches et l'espace de la croix au Holzweg, conformément à ses devis.

Passage pour piétons au 40 rue Circulaire devant la laiterie

La DDE informe la commune qu'elle désapprouve le projet d'un passage pour piétons à cet endroit, sauf si la commune se lance dans de gros travaux de mise en conformité de l'ensemble.

Ecole

La semaine de 4 jours a été renouvelée pour 3 ans.

L'association PAL va entreprendre une action de sensibilisation sur la question de la circulation et de stationnement à proximité de l'école et dans d'autres secteurs du village.

Fontaine à eau de la maternelle

Celle-ci délivre une eau trop chaude. Dans un souci de sécurité des tests de relevé de température seront effectués sur une quinzaine de jours.

Sortie en forêt des classes de découverte

La municipalité souhaite être prévenue au moins 72 heures avant toute sortie en forêt, afin de pouvoir informer le locataire de la chasse.

Séance du conseil municipal du 20 juin 2005

Mini site Internet

La Communauté des communes du Pays d'Erstein s'est engagée à mettre sur son site Internet un lien hypertexte pour permettre à ses communes adhérentes d'accéder à une page Internet réservée à leurs informations.

Le conseil municipal après en avoir délibéré approuve la charte de mise en place d'un mini site Internet pour la commune de Limersheim.

Motion de soutien à la candidature de la ville de Paris à l'organisation des jeux olympiques de 2012

Le conseil municipal apporte son soutien à la candidature de la ville de Paris pour l'organisation des Jeux Olympiques de 2012 estimant que cette candidature incarne les valeurs sportives, éducatives et citoyennes auxquelles la commune de Limersheim est attachée.

Permis de construire

Suite au retrait du dossier par la Sarl Espace Foncier (Stradim) une nouvelle demande d'autorisation de lotir a été déposée à la mairie par la Sarl MAPS de Dangolsheim, pour le lotissement situé rue Haute – rue des Bois.

Règlement intérieur, registre d'hygiène et de sécurité pour la Commune de Limersheim

Sur proposition de la commission sécurité le conseil municipal approuve à l'unanimité le projet, celui-ci prendra effet au 1er septembre 2005.

Achat d'un frigidaire

Le conseil municipal approuve l'achat d'un frigidaire pour l'école chez Altun à Erstein.

Demande de subvention

Par courrier du 16 mars 2005, le comité des fêtes demande une subvention pour l'achat de quinze garnitures de tables et bancs. Considérant que ces garnitures seront mises à disposition de toutes les associations du village ainsi qu'aux particuliers, le conseil municipal décide d'accorder une subvention de 15 %.

Rétrocession de terrain au lotissement « les Champs »

Après délibération, le conseil autorise le maire à signer l'acte notarial pour la rétrocession de terrains, référencés provisoirement, section 31 parcelle 17/4, à la commune de Limersheim, au prix de l'euro symbolique, par la Sarl MAPS à Dangolsheim et la société Création et Patrimoine de Schiltigheim.

Divers

- Echange sur le problème des dégâts causés par les fouines.
- Information sur les dépenses de fleurissement 600 € en 2004 et 500 € en 2005.

Séance du conseil municipal du 25 juillet 2005

Puits d'incendie

Report des travaux de forage par la société Forage de l'Est en automne 2005, en raison d'une surcharge du planning de l'entreprise

Décharge publique de Limersheim

Un rapport « inventaire – diagnostic » a été transmis à la commune de Limersheim par le Conseil Général après le passage d'un représentant du bureau d'étude BRGM, le 29 mars 2005. Ce rapport retrace l'historique de notre décharge.

La commission des travaux étudiera ce dossier et fera des propositions quant à l'avenir de la décharge.

Complexe scolaire

Le problème de la fontaine à eau des sanitaires de la maternelle qui délivre une eau trop chaude n'est toujours pas solutionné. Le conseil demande que ce problème soit résolu impérativement pour la prochaine rentrée scolaire. Un courrier ferme sera adressé à l'architecte.

Produit de la chasse

Le code de l'environnement en son article L429-13 indique que la destination du produit de la chasse peut être prise, soit dans le cadre d'une consultation écrite des propriétaires intéressés, soit dans le cadre d'une réunion de ces derniers. L'article 31 de l'arrêté préfectoral du 27 juin 2005 dont le cahier des charges type relatif à la période de location du 02 février 2006 au 1er février 2015 précise qu'il appartient au conseil municipal de décider du mode de consultation des propriétaires fonciers ayant à se prononcer sur l'affectation du produit du fermage.

A l'unanimité le conseil municipal décide de consulter les propriétaires fonciers ayant à se prononcer sur l'affectation du produit de la location de la chasse par écrit et charge M. le maire d'organiser la consultation.

Logement de la rue du Vin

La commission des travaux a analysé les différents devis pour la réhabilitation du logement. Le conseil municipal approuve à l'unanimité les propositions suivantes :

- sanitaire : Eck Sarl de Erstein 3 073,07 € TTC
- plâtrerie : Mutschler et Fils de Limersheim 2 711,33 € TTC
- électricité Tvélec de Hilsenheim 3 659,40 € TTC

Communauté des Communes du Pays d'Erstein

Modification des statuts selon l'article 164 de la loi du 13 août 2004. La loi « Libertés et responsabilités » du 13 août 2004 nécessite de procéder à la mise à jour des statuts des structures intercommunales et plus particulièrement des compétences au regard de la notion d'intérêt communautaire.

Le conseil municipal approuve à l'unanimité la mise à jour des statuts tels qu'ils ont été adoptés par le conseil de communauté de la Communauté de communes du Pays d'Erstein.

Séance du conseil municipal du 19 septembre 2005

Décharge publique

Sur proposition de la commission travaux la décharge restera ouverte le 1er samedi du mois. Le contrôle des dépôts sera plus strict. Des devis seront demandés pour le nivellement et le reboisement, une demande de subvention sera faite auprès de l'ADEME.

Amiante

Un courrier de la préfecture demande de recenser tous les bâtiments communaux recevant du public et dont le permis de construire est antérieur à 1997.

Le conseil municipal décide de procéder à l'inventaire de la présence éventuelle d'amiante ainsi qu'à l'évaluation des risques, dans les bâtiments communaux suivant : l'église, les locaux de la mairie, le dépôt de pain et l'ancienne école de la place de l'Eglise.

Aménagement des salles culturelles – 4 place de l'Eglise

Le conseil municipal après en avoir délibéré approuve la décision de M. le maire, personne responsable du marché, pour retenir les devis suivants :

- | | |
|---|----------------|
| • Sanitaire : Ets Brieff de Hindisheim | 3 498,30 € TTC |
| • Electricité : Ets Batiélec de Strasbourg | 6 766,77 € TTC |
| • Plâtrerie : Ets Mutschler et fils de Limersheim | 5 742,00 € TTC |
| • Papier peint et divers | 3 392,00 € TTC |

Ecole

Deux sirènes d'alarme ne fonctionnent pas et une vitre de la bibliothèque est fissurée. L'architecte sera à nouveau prévenu par un courrier ainsi que les deux entreprises concernées. Equipement de la salle de repos de la maternelle, la commune va acquérir deux petits lits sur le budget 2005 et trois autres lits en janvier sur le budget 2006.

La chasse

M. le maire informe du résultat de la consultation :

- Nombre de propriétaires concernés : 440
- Surface totale des terrains concernés : 517 ha 24 ares 96 ca
- Nombre de propriétaires ayant décidé l'abandon : 345
- Surface global appartenant à ces propriétaires 468 ha 61 ares 31 ca

La majorité qualifiée des deux tiers des propriétaires représentant les deux tiers des surfaces chassables est atteinte pour l'abandon du produit de la chasse à la commune.

Création de la commission consultative communale :

René Staub, Maire, Christophe Hugel et Etienne Binnert sont désignés comme conseillers faisant partie de la commission consultative communale de la chasse. Jean Marie Lutz, en qualité de représentant du syndicat agricole. Divers organismes, en outre, font partie de cette commission.

Communauté des Communes du Pays d'Erstein extension de compétence : *relais d'assistantes maternelles (R.A.M.)*

Dans le cadre de la politique sociale de la Communauté des Communes du Pays d'Erstein, il est prévu d'intégrer dans les statuts de la structure intercommunale la compétence « relais d'assistantes maternelles ».

Le conseil de communauté a approuvé cette extension en sa séance du 28 juin 2005 sous réserve de l'accord de toutes les communes adhérentes.

Le conseil municipal de Limersheim approuve à l'unanimité cette extension de compétence.

Divers

Révision de la liste électorale pour la période de 2005 – 2006 : Claude Schaal est désigné délégué de l'administration au sein de la commission chargée de dresser la liste générale des électeurs de Limersheim.

Séance du conseil municipal du 24 octobre 2005

Amiante

Suite à la décision du conseil municipal du 19 septembre 2005 de réaliser un diagnostic amiante pour les bâtiments communaux accueillant du public, un appel de concurrence a été lancé.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, approuve la décision de M. le maire personne responsable des marchés, de retenir la proposition des Ets Losange 67 – 3, quai Kléber 67000 Strasbourg pour la réalisation de cette étude – diagnostic.

Atelier charron

Compte tenu de l'état de vétusté de la toiture de l'atelier charron, sur proposition de la commission travaux, le conseil municipal approuve la décision de M. le maire de lancer un appel à la concurrence selon la procédure adaptée, avec affichage à la porte de la mairie.

Electrification du nouveau cimetière

En raison des travaux d'aménagement du nouveau lotissement « les Champs » à l'entrée du village, sur proposition de M. le maire, le conseil municipal approuve de réaliser les travaux d'électrification du cimetière ainsi qu'une pose anticipée du réseau A.E.P. de Limersheim.

Programme bi-annuel de travaux 2006 - 2007

Sur proposition de la commission travaux le programme suivant est retenu :

- Atelier charron : remplacement du bardage en planches de sapin du 1^{er} étage
- Aménagement de la rue du Lin et de la rue des Noyers
- Rue Binnen : pose d'un revêtement bicouche
- Immeuble de la place de l'Eglise : peinture des façades
- Une tranche d'éclairage public.

Ecole

M. Pierre Jean Millière assure la fonction de directeur intérimaire de l'école pendant le congé de maternité de Mme Sins-Di Pol.

Mme Christine Dusch a pris la présidence de l'association des parents associés de Limersheim (PAL) en remplacement de Mme Sylvie Stoltz.

Demande de subvention du Foyer-club

Le Foyer-club Saint Denis a adressé une demande de subvention pour l'installation d'un lave-vaisselle professionnel, d'une hotte et de divers équipements pour la cuisine. La commission des finances est chargée d'étudier cette demande.

Chasse

L'actuel locataire de la chasse a fait valoir son droit de priorité.

Divers

Réserve communale de sécurité civile. La loi de modernisation de la sécurité civile du 13 août 2004 a créé un nouvel outil de mobilisation ayant pour vocation d'apporter un soutien et une assistance aux populations. Cette réserve est constituée sur la base du bénévolat et est ouverte à toute personne ayant les capacités et les compétences correspondant aux missions qui lui sont dévolues.

La réserve communale ne vise en aucune manière à se substituer ou à concurrencer les services publics de secours et d'urgence.

Séance du conseil municipal du 28 novembre 2005

Rétrocession des chemins

L'adjoint au maire chargé de ce dossier fait le point de la situation des démarches encore à effectuer.

Chasse

L'adjudication de notre lot de 517 ha aura lieu le 23 janvier 2006.

Fêtes et cérémonies

La marche de Saint-Ludan a connu à nouveau une belle participation des habitants de Limersheim. Une bonne quarantaine de personnes du village ont pris part à cette belle sortie crépusculaire.

Création d'un club seniors

Des démarches seront entreprises au début de l'année 2006 afin de réunir un groupe de personnes moteurs pour mettre en forme un tel club correspondant au besoin du village.

Réception du Nouvel An

La commission fêtes et cérémonies a décidé de rompre avec la tradition du dimanche matin en 2006, la réception du Nouvel An aura lieu le vendredi 6 janvier 2006 à 19 h.

Ecole

Dans la nouvelle école l'aménagement d'un nouvel espace de stockage de papier s'avère nécessaire. Ces travaux seront effectués par notre ouvrier communal.

Subvention au Foyer-club

Le conseil municipal octroie une subvention de 15 % pour l'achat d'un lave-vaisselle professionnel, d'une hotte et de divers autres équipements.

Bibliothèque

Le conseil municipal octroie une aide financière de 100 € pour la semaine d'animation à la bibliothèque pour la période de Noël.

Adjudication de bois

Sur proposition de la commission, une adjudication de 5 lots de bois sur pied aura lieu le jeudi 15 décembre 2005 à 20 h.

Hasenbühl

Les terrains communaux de la section 28, parcelle 82/23 de 100 ares et parcelle 82/25 de 22 ares ont été loués à M. Philippe Kieffer.

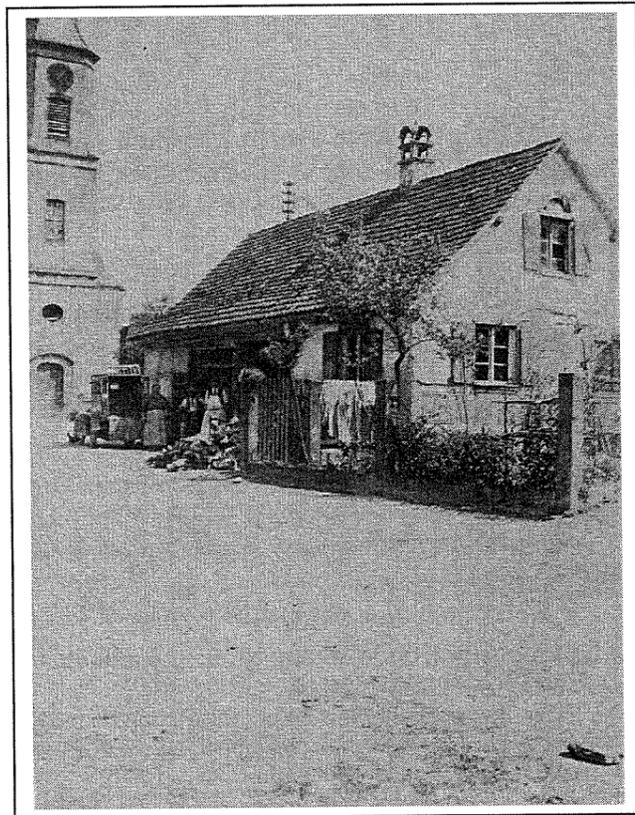
Lampadaires

Le conseil municipal a choisi le modèle de lampadaire qui sera mis en place dans le nouveau lotissement « les Champs ».



Photo du haut
La plus ancienne maison
de Limersheim rénovée
par la famille René
Glasser.

Ci-après l'ancien local
de garde-à-vue
« D'Wacht » qui est
devenu après
transformation le local
de nos sapeurs-
pompiers,
par ailleurs ce bâtiment
a déjà abrité un
congélateur collectif.



Trois mots sur l'opération

« 1000 arbres fruitiers pour le Pays d'Erstein »

L'écrin fleuri des vergers est indissociable de l'image traditionnelle de nos villages alsaciens. Cet environnement a continué à façonner l'identité et le charme de notre région. Ce sont des générations de ruraux qui ont patiemment créé ces paysages arborés qui de nos jours sont notre espace de vie.

Les vergers sont tous très différents, uniques, de part leur implantation et la diversité de leur forme. Oui, c'est dans nos vergers traditionnels hautes tiges que vous trouverez les plus merveilleux exemples de diversité ; sur une même parcelle sont plantés des arbres fruitiers à grand développement et à la ramure érigée. Les cerisiers, les noyers font partie de ces arbres fruitiers très vigoureux, c'est aussi le cas de certains anciens poiriers greffés sur porte-greffe franc. La longévité de ces arbres est exceptionnelle.

Les arbres fruitiers, dont le développement est plus modeste, ont eux aussi leur charme, souvent au port semi étalé. C'est le cas des pommiers, des mirabelliers qui avec les charges en fruits successives, prennent peu à peu une forme étalée. Ces formes très hétérogènes façonnent nos vergers.

Comme le dit si bien Jean Marie Pelt dans un de ces ouvrages « on ne se contentera pas d'apprécier un fruit seulement à la belle apparence ; encore faudra-t-il qu'il soit sain, riche en saveur, en arôme et nutriments ». C'est de l'association milieu - homme - végétal que provient la diversité génétique présente dans nos vergers. C'est également de cette association que provient leur parfaite adaptation au milieu local. C'est dans le verger familial que l'on trouve nos anciennes variétés, ces variétés, sélectionnées depuis l'antiquité par des paysans dépourvus de moyens de protection, n'ont dû leur salut qu'à leur résistance intrinsèque aux ravageurs et aux maladies.

Certes, les fruits produits par nos vergers traditionnels sont moins homogènes, mais ô combien plus parfumés, plus variés, dépourvus de résidus de pesticides et leurs noms fleurent bon le terroir, ils nous rappellent l'espace d'un moment le souvenir d'une Reine de France oubliée ou d'une tombée en disgrâce.

La mise en évidence récente des propriétés protectrices pour la santé de certains constituants de fruits, assigne désormais à ces derniers une place majeure dans l'alimentation humaine.

L'utilisation des fruits est sans limites, on les mange nature, cuits, déshydratés pour certains. On les transforme en compote, coulis, gelée, confiture, jus, ... La valorisation des fruits de nos vergers familiaux est donc bien d'actualité, en particuliers au regard des prix pratiqués dans la grande distribution.

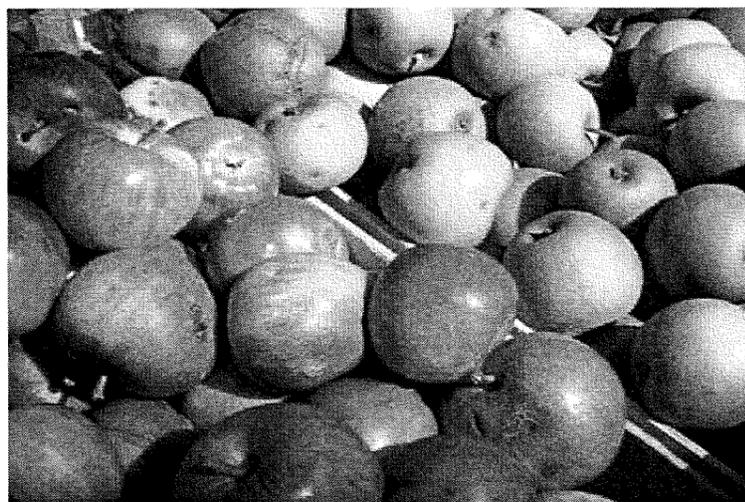
Malgré leur incomparable richesse, les vergers disparaissent chaque jour un peu plus. Pour enrayer le déclin, les associations arboricoles se mobilisent depuis longtemps.

L'aide du département après la tempête du 26 décembre 1999 a permis la replantation de plus de 8000 arbres fruitiers dans le Bas-Rhin.

Nos élus de proximité ont bien compris les enjeux, les activités humaines menacent la bio-diversité de la nature, c'est-à-dire la faune et la flore qui nous sont proches, en même temps qu'elles dégradent notre cadre de vie. C'est ce qui a motivé les élus de la Communauté des communes du Pays d'Erstein à inscrire le projet « 1000 arbres fruitiers pour le Pays d'Erstein » dans sa charte de développement.

En outre cette opération entre également dans la démarche voulue par le Conseil régional « La trame verte ». La philosophie générale du projet de la région vise à maintenir un continuum des espaces naturels alsaciens. Car le constat est quelque peu alarmant, les espaces naturels sont de plus en plus fragmentés, par ce projet de « trame verte » : la puissance publique vise à éviter la banalisation de nos paysages.

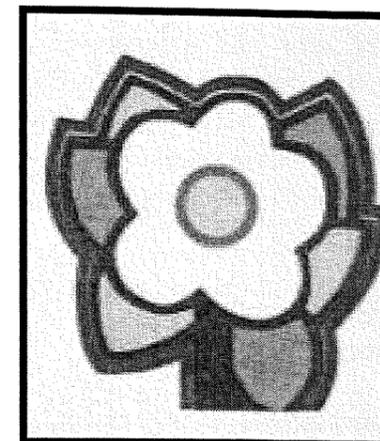
Alors oui, faisons nôtre de ce dicton de la région d'Erstein, « A chaque recoin plante un arbre, porte lui soin, il te le rendra bien ».



PERSONNES VISEES PAR LE PROJET

« 1000 arbres du Pays d'Erstein »

- les particuliers
- les Associations Arboricoles
- les communes



LES OBJECTIFS GENERAUX

Développer l'arboriculture familiale,

Le verger à hautes tiges conserve tout son intérêt pour l'autoconsommation de fruits frais par les familles. Par ailleurs, il s'agit de se préserver de l'uniformisation et de favoriser l'exigence de la diversité fruitière. Une partie des pommes produites sont transformées en jus dans l'atelier de pressage d'Erstein.

Préserver et rénover les vergers existants et le milieu naturel qui les caractérisent,

Les dix communes du Pays d'Erstein possèdent encore de nombreux vergers hautes tiges tant à l'intérieur des villages que dans leurs périphéries et cela malgré le développement de l'urbanisation. Le but est de préserver les vergers en suscitant les replantations. Les vergers traditionnels entretenus dans le respect des équilibres naturels abritent une flore et une faune riche et diversifiée que nous souhaitons préserver par cette opération 1000 arbres pour le Pays d'Erstein.

Favoriser la création de nouveaux vergers Hautes Tiges ou Tiges dans la périphérie des Communes du Pays d'ERSTEIN,

Sensibiliser les Maires et la population des Communes de la Communauté de Communes à la création de rideaux arboricoles dans le cadre des P.L.U. (Plans Locaux d'Urbanisme),

C'est une mesure importante pour préserver et renforcer les surfaces de vergers hautes tiges autour des villages dans les procédures d'aménagement du territoire. Des mesures très concrètes peuvent être prises, à titre d'exemple je vous joins en annexe l'expérience de la commune de Limersheim.

Définir le rôle des associations arboricoles locales dans la mise en œuvre du projet,

Ceux sont des partenaires incontournables qui ont la maîtrise technique liée aux questions de l'arboriculture familiale.

La qualité actuelle du partenariat permettra de compter sur cette ressource.

Un grand nombre de moniteurs arboricoles formés par la fédération des producteurs de fruits du Bas-Rhin sont associés à la démarche.

Effectuer un bilan de l'opération, par le moyen d'un inventaire du patrimoine arboricole du secteur,

C'est une démarche qui va être entreprise par les associations arboricoles, le but est de faire l'inventaire des anciennes variétés de pommes et de poires présentant des caractéristiques de rusticité au parasitisme.

L'intérêt d'une telle démarche est évidente : création de vergers rustiques, diversité des espèces et variétés cultivées dans le secteur.

Inscrire l'opération de la Communauté de Communes du Pays d'ERSTEIN dans le dispositif « Trame Verte » de la Région Alsace ,

Le dispositif mis en place par la Communauté de Communes vise à favoriser la préservation des vergers au sein et en périphérie des villages, comme déjà cité dans l'exemple du PLU de Limersheim. Cette inscription au sein des PLU sera une garantie de pérennité de notre projet.



Le rôle des acteurs dans la mise en œuvre du projet

La communauté de communes

- mise en œuvre et suivi du projet, en tant que maître d'ouvrage
- constitution des dossiers de demandes de subventions
- actions de communication et d'information, notamment au travers de son journal intercommunal
- gestion et validation des demandes d'arbres

Les associations arboricoles

Afin de décliner fidèlement ces objectifs généraux, la Communauté de Communes du Pays d'ERSTEIN s'appuiera entièrement sur les référents locaux à savoir les associations d'arboriculteurs.

Leur rôle se déclinera de la façon suivante :

- Rôle de conseil dans le choix des espèces et des variétés (rustique, fruits à couteaux, jus de pomme...),
- Garant de l'implantation du verger sur le territoire de la Communes,
- Mener des actions de rénovation dans les vergers anciens

Remarque :

Le verger devra être implanté uniquement sur le territoire de la Communauté de Communes du Pays d'ERSTEIN et le critère pris en compte sera uniquement ce dernier et non le lieu de résidence du propriétaire (par exemple).

- L'association compétente indiquera l'implantation sur un plan ou le cas échéant le lieu de remplacement des arbres dans le cadre d'une rénovation de verger existant

Remarque :

Le plan sera fourni par la Commune concernée par le biais du Système d'Information Géographique mis en place récemment et de son logiciel VICAD.

- L'association enregistrera la demande d'arbre(s) et la transmettra à la Communauté de Communes pour validation
- La Communauté de Communes donne son accord et l'association attribue l'arbre

Modélisation du projet et aspect financier

Comme indiqué dans le titre, l'objectif est d'implanter de nouveaux vergers et de préserver les vergers existants par la plantation de 1000 arbres fruitiers sur une durée de 5 ans.

Le projet se décline de la façon suivante :

- Création d'un verger par Commune et par an sur 5 ans

1 an = 10 vergers = 100 arbres
5 ans = 50 vergers = 500 arbres

- Replantation de 10 arbres par Commune et par an soit 100 arbres par an

5 ans = 500 arbres

TOTAL : 1.000 arbres sur 5 ans

Remarque :

Dans le cadre de ce projet, le Conseil Régional s'engage à financer 50 % du prix d'un arbre, les 50 % restant seront financés à part égale par la Communauté de Communes et les particuliers soit un coût moyen pour le particulier de 7 € par arbre haute-tige.



Très beau pommier haute-tige au port étalé, il s'agit d'une variété fort ancienne Rambour d'hiver.

Etienne Binnert



Scène de la vie rurale avant l'ère du tracteur.
Sur la photo du bas au fond l'automobile fait son apparition.

De nos jours nos agriculteurs possèdent autant de tracteurs que les anciens cultivateurs avaient d'animaux de trait.



Evénements de l'année 2005

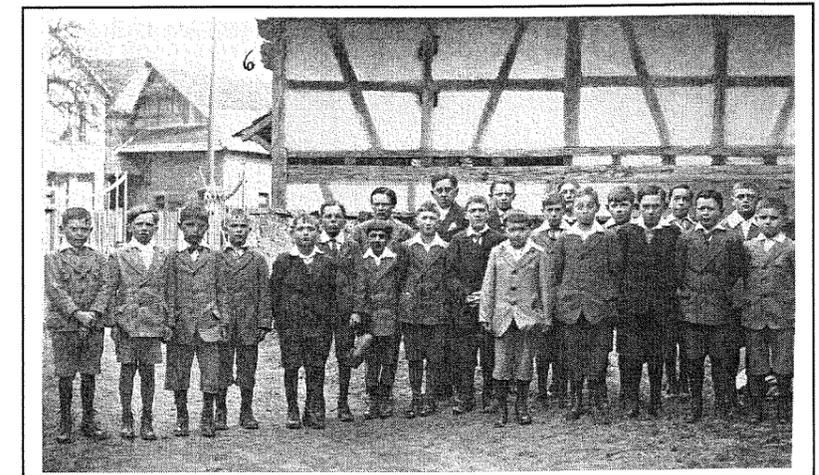
09/01/2005	Réception du nouvel an avec remise de prix aux lauréats du concours communal 2004 des maisons fleuries. Remise d'un vélo à Jean-Louis Jehl pour son départ à la retraite.
21/01/2005	Assemblée générale du Foyer-club St Denis.
23/01/2005	Fête paroissiale au Foyer-club. Cet après-midi récréative organisée par le Conseil de fabrique a été marquée par la remise du produit de la collecte paroissiale en faveur des sinistrés du tsunami, séisme qui a dévasté les régions côtières de l'Océan indien à Mme Odile Sandonella représentant Caritas du Secours catholique par Mme Marguerite Hamm, Présidente du Conseil de fabrique. M. Jean Pierre Diebolt, Président du Foyer-club, lui remet également la recette de la vente de gui de décembre dernier.
08/02/2005	Mardi gras. Cavalcade carnavalesque des jeunes autour du village.
19/02/2005	Soirée Country au Foyer-club.
20/02/2005	Assemblée générale de la chorale Sainte-Cécile. 2 ^{ème} élection sénatoriale du Bas-Rhin.
25/02/2005	Assemblée générale des arboriculteurs au Club-house à Hindisheim.
26/02/2005	Cours de taille d'hiver animé par M. Etienne Binnert.
28/02/2005	Assemblée générale du Comité des fêtes de Limersheim.
19/03/2005	Journée de plantations organisée par la municipalité pour l'entretien et le reboisement de la forêt communale.
20/03/2005	Dimanche des rameaux. Vente de gâteaux au profit du CCFD (Comité catholique contre la faim et pour le développement) en faveur des déshérités du Tiers-Monde.
24/03/2005	Assemblée générale de l'amicale des sapeurs-pompiers.
26/03/2005 - 28/03/2005 02/04/2005 - 03/04/2005	Exposition de photos anciennes au Foyer-club retraçant la vie familiale et la vie professionnelle des habitants de Limersheim il y a quelques décennies. La plus ancienne photo datant de 1875. Cette imposante manifestation projetée par le comité des fêtes a nécessité un travail considérable de collecte de photos et de leur identification de la part d'un groupe de passionnés et a suscité l'intérêt de nombreux visiteurs.
02/04/2005	- Nettoyage de printemps avec les jeunes de Limersheim. - Décès du Pape Jean-Paul II.
03/04/2005	Profession de foi célébrée par 3 jeunes de Limersheim et 2 jeunes d'Ichtratzheim à l'église de Limersheim.
07/04/2005	Remise du prix du concours départemental des maisons fleuries à M. Grad Louis à Kintzheim.
22/04/2005	Collecte de sang et assemblée générale des Donneurs de sang bénévoles. Le président M. Hurstel Alain fait don de la recette de la dernière représentation théâtrale à l'école de Limersheim.
29/04/2005	Manœuvre conjointe de nos sapeurs-pompiers avec ceux de Hindisheim.
01/05/2005	Sortie pédestre organisée par l'association de pêche de Hindisheim.
04/05/2005	Séjour de 5 jours à Samoens en Haute-Savoie avec des membres du Foyer-club.
08/05/2005	Concours de pêche à l'étang de Hindisheim.

14/05/2005	- Vente de stylos à bille par les sapeurs-pompiers de Limersheim. Une partie des dons est reversée au profit de l'œuvre des pupilles des sapeurs pompiers. - Soirée Paëlla organisée par le Foyer-club.
22/05/2005	Première communion à l'église de Limersheim avec 4 enfants.
28/05/2005	Festivités à Hindisheim pour les 50 ans de l'association Sports Loisirs Culture de Hindisheim. Cette association travaille régulièrement avec le Comité des fêtes de Limersheim pour l'élaboration du calendrier des fêtes et l'organisation de certaines manifestations (Fête de la Rue des Amis).
29/05/2005	Référendum national pour autoriser la ratification du Traité établissant une Constitution pour l'Europe. Résultat du scrutin : 54,67 % en faveur du Non.
05/06/2005	Fête villageoise avec marché aux puces et brocante organisée par le Foyer-club autour du thème « la vie rurale d'autrefois ». Les diverses expositions de photos anciennes, de matériel agricole et sur les animaux de la ferme ont connu une grande affluence.
11/06/2005	Fête de fin d'année à l'Ecole primaire de Limersheim. Les écoliers ont animé cette matinée avec des jeux et des chants.
17/06/2005	Course cycliste 9 ^{ème} Grand prix de Limersheim organisée par l'Association Cycliste d'Erstein avec la participation des Parents d'élèves. En prélude deux mini-courses réservées aux enfants selon leur classe d'âge. La remise des prix s'est déroulée dans la cour de la ferme Hamm sous les applaudissements d'un nombreux public.
25/06/2005	Feu de la Saint-Jean organisé par les sapeurs-pompiers de Limersheim au terrain du Rohrloch.
26/06/2005	Célébration solennelle du 40 ^e jubilé de M. le curé Edouard Meyer dans le cadre de la fête paroissiale à Hindisheim avec la participation des représentants de la communauté de paroisses.
08/07/2005	Passage du jury départemental pour le concours des maisons fleuries.
22/07/2005	Passage du jury communal pour le concours des maisons fleuries.
03/08/2005	Soirée folklorique dans la cour de la ferme Zeil organisée par l'Office de tourisme d'Erstein et animée par le groupe folklorique « Kochloeffel » de Souffelweyersheim.
06/08/2005	- Taille d'été à Limersheim. - Passage du jury de la Communauté des communes du Pays d'Erstein pour le concours des villages fleuries concernant les 10 communes membres.
27/08/2005	Excursion de nos arboriculteurs à Endingen en Allemagne où ils ont pu visiter un verger de production dans une exploitation familiale. Après-midi culturel avec visite du Freilichtmuseum « Vogtbauernhöffe » à Heuweiler.
11/09/2005	Journée pétanque organisée par le foyer-club sur la place de l'atelier charron.
25/09/2005	- Exposition arboricole à Hindisheim sur le thème « Jardins et Vergers » organisée par l'Association « Fruits-fleurs-légumes et nature » de Hindisheim-Limersheim. - Sortie pédestre à Lutzelbourg organisée par la section du Foyer-club.

Belle photo de groupe de jeunes garçons, la mixité n'était pas encore à l'ordre du jour.

Jour de rentrée scolaire ?

Fête religieuse ?



09/10/2005	Célébration de Saint Denis patron de notre paroisse. L'abbé Joseph Oster prêtre coopérateur a officié la première fois dans notre église.
23/10/2005	Sortie à Sinsheim en Allemagne au musée des inventions organisée par le Foyer-club.
28/10/2005	Assemblée générale du Foyer-club Saint-Denis.
29/10/2005	Soirée cavalcade à l'occasion de Halloween. Les enfants déguisés pour la circonstance ont défilé dans les rues du village accompagnés de leurs parents.
31/10/2005	Cérémonie de commémoration devant le Monument aux morts après l'office religieux avec remise de gerbes par la municipalité devant une haie d'honneur de sapeurs-pompiers. La cérémonie rehaussée par les chants de la chorale Sainte-Cécile s'est terminée dans le recueillement et la prière.
05/11/2005	Vente de calendriers par l'amicale des sapeurs-pompiers.
06/11/2005	Rencontre des chorales du secteur à Erstein.
11/11/2005	4 représentations théâtrales de la pièce comique en dialecte « Wann a alti Schir brannt » en 3 actes de Daniel Pfeiffer présentées par l'amicale des donneurs de sang bénévoles. La recette de la dernière représentation sera remise à une association de dressage de chiens guides pour aveugles de Cernay.
12/11/2005	
19/11/2005	
20/11/2005	
20/11/2005	Vente de calendriers par la chorale Sainte-Cécile.
26/11/2005	- Collecte annuelle de produits alimentaires à la mairie de Limersheim au profit de la Banque alimentaire du Bas-Rhin. - Marche aux flambeaux sur le chemin menant de la chapelle Saint-Ludan de Nordhouse vers l'église Saint-Ludan de Hipsheim. - Repas de la Sainte-Barbe organisé par nos pompiers. - Assemblée générale de l'Association de Hindisheim-Limersheim pour la pêche et la protection du milieu aquatique.
27/11/2005	La chorale Arpège, chœur féminin d'une vingtaine de choristes du Pays d'Erstein donne un concert de l'Avent en l'église Saint-Denis de Limersheim.
03/12/2005	Journée Téléthon : - dans la matinée les sapeurs-pompiers d'Erstein, conjointement avec l'Association Endurance Running d'Erstein rallieront en courant, tous les villages dépendants du Centre de Secours. L'objectif étant de collecter les dons au profit de l'Association Française contre les Myopathies. Passage à Limersheim au poste d'incendie à 11h45. - en début d'après-midi ; animations pour les enfants avec lâcher de ballons et un concert donné par l'orchestre de Rock les «Pet's» sur la place de l'église. Les dons et la recette sont reversés en faveur du Téléthon.
06/12/2005	Saint Nicolas à l'école.
11/12/2005	Fête des personnes âgées organisée par la municipalité au Foyer-club.



Événement d'autrefois. Nous vous laissons deviner la marque du tracteur dont probablement de nos jours on ne trouve plus de pièces détachées.

**"Un problème ?
Pas de problème !"**

**Ma Bancassurance
s'occupe de tout**

➔ Vous voulez des taux de crédit avantageux, des produits d'épargne performants et des avantages fiscaux ?
Pas de problème, la Bancassurance vous propose des solutions adaptées à votre style de vie.

➔ Vous voulez réunir tous les atouts et services de la banque et de l'assurance ?
Pas de problème, la Bancassurance vous offre les compétences d'un interlocuteur unique.

➔ Vous voulez garder l'esprit libre ?
Pas de problème, la Bancassurance s'occupe de tout 24h/24.

► N° Indigo 0 825 01 02.02
0,16 € TTC/MN

Crédit Mutuel
LA banque à qui parler
www.creditmutuel.fr

Crédit Mutuel Plaine de l'Ill

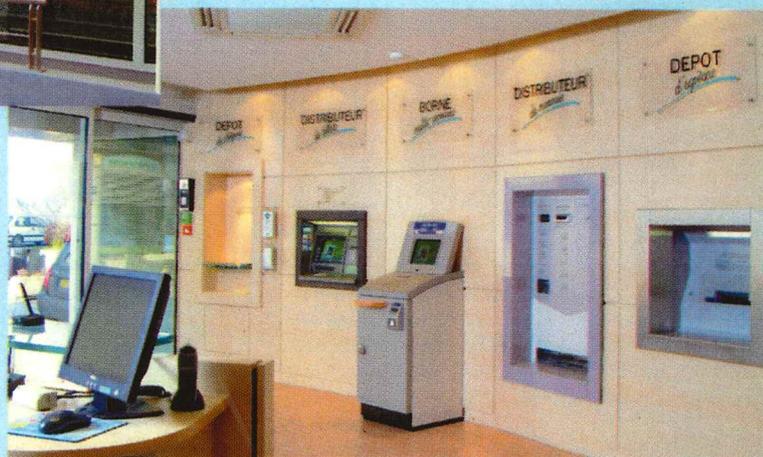
50, rue du Général de Gaulle – BP 23 – 67151 Erstein Cédex – Fax : 03 88 98 93 33
Agences à : Gerstheim - Matzenheim - Nordhouse - Osthouse
Tél. : 0820 820 636 – E-mail : 01200@cmcee.creditmutuel.fr

Un nouvel espace bancaire à **ERSTEIN**



*Plus de Liberté !
Un Accueil privilégié !
Plus de Conseils !*

- Distributeur de Billets,
- Distributeur de Monnaie,
- Borne Multi-Services,
- Borne Dépôt de Chèques,
- Borne Dépôt d'Espèces.



ERSTEIN - 14, rue Mercière

Tél. 03 88 98 21 11 - Fax 03 88 98 10 49

Un **Distributeur de Billets** en façade est disponible **24 h sur 24**

Un **Libre Service Bancaire** à votre disposition **7/7 de 6 h à 22 h**

Des horaires adaptés

Mardi – Mercredi – Vendredi :

8 h 45 – 12 h 00 et 13 h 30 – 18 h 15

Jeudi : 8 h 45 – 12 h 00 et 14 h 30 – 18 h 15

Samedi : 8 h 45 – 13 h 00

